

Les bénéfices pour votre entreprise

Votre visibilité accrue

Distinction officielle à afficher sur vos supports, réseaux sociaux et site web.

Votre image valorisée

Affichez votre engagement concret.

Une reconnaissance officielle

Reconnaissance d'un engagement durable en faveur de pratiques inclusives.



Découvrez notre site
web : www.epi.ge.ch



Partenaire engagé 2025



Partenaire inclusif EPI

Valorisez votre engagement,
inspirez le changement

Dans un monde où l'inclusion et la responsabilité sociale comptent plus que jamais, chaque entreprise peut devenir un moteur de changement.

La distinction annuelle Partenaire inclusif EPI met en lumière celles et ceux qui s'engagent concrètement pour offrir des opportunités aux personnes en situation de handicap ou en insertion professionnelle et créer un impact positif dans la communauté.

**« Chaque action compte.
Ensemble, faisons de l'inclusion une force. »**

Découvrez les critères détaillés de la distinction sur :
www.epi.ge.ch



3 axes d'engagement

Accompagnement

Par le biais de Thelia, service d'insertion des EPI ou grâce aux équipes d'orientation vous accueillez soit :

- Des stagiaires et/ou apprenti-es dans vos équipes, et/ou vous avez recruté l'un d'eux.
- Des collaborateurs ou collaboratrices en emploi adapté en poste ou en atelier intégré.

Contribution économique

Vous collaborez avec les EPI et atteignez le niveau d'activité requis pour l'année en cours.

Engagement pour l'inclusion

Votre entreprise contribue à l'inclusion par des actions concrètes telles que :

- L'organisation ou la participation à des activités sociales avec les bénéficiaires.
- Le soutien à travers du mécénat de compétences, l'animation d'ateliers ou l'accompagnement de projets personnels de bénéficiaires.
- La mise à disposition d'espace à titre gracieux pour les événements destinés aux bénéficiaires et à leurs accompagnants.